

AFFAIRE n° 18.

O B J E T : Construction de 4 classes maternelles à MONTGAILLARD
- approbation du dossier technique
- autorisation de lancer l'appel d'offres

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du Conseil Municipal du 24 Avril 1979, vous avez adopté à l'unanimité le programme de construction de 4 classes maternelles à MONTGAILLARD.

Ce projet étant actuellement terminé, afin de permettre la construction de cette opération, je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier technique
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas de résultat infructueux à traiter avec l'entreprise présentant la proposition la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

VU - St Denis le 17 Janvier 1980
P/le Préfet
Le Secrétaire Général

Signé Patrice Magnier
Pour Copie Certifiée Conforme
P/le Préfet
Le chef de Bureau délégué
Signé : Jacques Decoste